

# LA BIBLE DU SEMEUR

## PRINCIPES ET CARACTÉRISTIQUES DE CETTE TRADUCTION DE LA BIBLE

Sylvain Romerowski

Dans cet article nous utilisons les sigles usuels suivants :

BC : Bible dite à la Colombe                      BFC : Bible en français courant (1982)  
 BJ : Bible de Jérusalem                      BS : Bible du Semeur                      NBS : Nouvelle Bible Segond  
 NFC : Nouvelle Bible en français courant  
 TOB : Traduction Œcuménique de la Bible

### **Trois caractéristiques distinguant les différentes traductions**

Les traductions de la Bible se distinguent entre elles selon au moins trois types de caractéristiques : le principe de traduction, le niveau de langue et l'orientation théologique.

La BS adopte pour principe de traduction celui de l'équivalence dynamique, par opposition au principe de l'équivalence formelle qui correspond à ce que l'on appelle couramment le principe de traduction littérale. Nous présenterons ces deux principes de manière plus développée ci-dessous.

Le niveau de langue dépend du public visé. La BS vise un public français moyen. À titre de comparaison, la BFC présente un niveau de langue un peu plus simple, visant un public francophone dont le français n'est pas nécessairement la langue maternelle. La Bible en français fondamental s'adresse à un public dont la maîtrise du français est plus limitée, et restreint son vocabulaire à 3500 mots simples, ce qui rend la traduction moins précise, avec une perte inévitable d'une partie du sens. La TOB est au contraire rédigée dans un français plus littéraire.

L'orientation théologique de la BS est évangélique : elle a été réalisée par des traducteurs qui considèrent que la Bible est la parole de Dieu sans erreur, sans contradiction interne, et donc cohérente dans son ensemble. La différence par rapport à d'autres éditions de la Bible apparaît surtout dans les notes et introductions. Mais aucun traducteur n'est neutre, et il peut arriver que certains choix entre plusieurs options de traduction pour un même texte soient orientés par les positions théologiques du ou des traducteurs. Par exemple, un traducteur non évangélique pourra opter pour une traduction produisant une contradiction interne au sein d'un même livre biblique, notamment s'il pense que ce livre est le fruit de plusieurs auteurs ou rédacteurs différents ayant des perspectives ou opinions différentes. Cela reste heureusement rare.

### **Sur l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique.**

Une traduction à équivalence formelle, ou traduction littérale, vise à reproduire autant que possible la forme des textes hébreux et grecs. Il s'agit alors de calquer la syntaxe, autant que possible en respectant la construction des phrases, et en évitant d'y ajouter des mots qui n'ont pas d'équivalents dans l'hébreu ou le grec. On s'efforce aussi de toujours traduire le même mot hébreu ou grec par le même mot français. Dans certaines traductions, comme la BC, lorsqu'on ajoute, pour la nécessité de la compréhension, des

mots n'ayant pas d'équivalents dans l'hébreu ou le grec, on l'indique en mettant ces mots entre parenthèses. Les traductions à équivalence formelle ne suivent pas toutes ces principes au même degré. Ainsi la version Darby est très littérale, ce qui donne un texte en mauvais français, parfois peu compréhensible. Les versions comme la BJ, la TOB, la BC, la Bible Segond 21, tout en se voulant littérales, s'adaptent davantage au français pour être plus lisibles. La NBS, qui est une révision de la BC, est une traduction un peu plus littérale que cette dernière, au risque de rendre parfois la compréhension plus difficile (voir p. ex. Rm 3.25-26).

Une traduction à équivalence dynamique cherche à rendre exactement le sens des textes hébreux et grecs comme on l'exprimerait en français d'aujourd'hui. Plutôt que de calquer des expressions hébraïques ou grecques, les traducteurs s'efforcent donc d'abord de déterminer le sens des textes, puis recherchent la meilleure manière d'exprimer ce sens en français tel qu'il se parle de nos jours, sans pour autant trahir le sens des textes en langues originales. Pour ce faire, ces traducteurs se sont formés en linguistique générale, une science qui étudie le fonctionnement du langage, pour appliquer les principes établis par cette science à la traduction biblique. La BFC et la BS sont des traductions à équivalence dynamique.

Jean-Claude Margot, qui a dirigé la traduction de la première édition de la BFC, a d'ailleurs rédigé un ouvrage intitulé *Traduire sans Trahir*, qui expose les implications pour la traduction de ce qui a été établi par l'observation du fonctionnement du langage. On notera au passage que le titre de cet ouvrage s'oppose à l'adage qui affirme que toute traduction est une trahison. En fait, l'adage repose sur l'idée que, pour ne pas trahir le texte, il faudrait reproduire sa forme. Mais si c'est **le sens** que l'on veut traduire, alors les linguistes affirment qu'on peut toujours traduire **le sens** d'un texte dans n'importe quelle langue, sans le trahir.

Pour ma part, qui ai participé à la traduction de la BS, j'ai rédigé un ouvrage intitulé *Les sciences du langage et l'étude de la Bible* qui expose les implications de l'observation et de l'étude du fonctionnement du langage pour l'exégèse des textes bibliques. Les deux ouvrages ci-dessus mettent en lumière des idées courantes fausses sur le fonctionnement du langage, et montrent que, du fait que l'hébreu et le grec bibliques sont des langues mortes, on les traite souvent d'une manière qui paraît immédiatement inadéquate lorsqu'on applique le même traitement à des langues vivantes comme le français, l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.

Les traductions à équivalence formelle tendent à ignorer les principes établis par les sciences du langage. Par exemple, l'observation du fonctionnement du langage nous apprend que les mots ne fonctionnent pas de la même manière d'une langue à une autre. Le mot anglais *bone* s'emploie à la fois pour les os de poulet et les arêtes de poisson. L'expression *fish bones* ne doit donc pas se traduire par « os de poisson ». À l'inverse, le mot français 'arête' s'emploie tantôt pour des arêtes de poisson, tantôt pour l'arête d'un cube. On le rendra en anglais par le mot *bone* dans le premier cas, mais par *edge* dans le second. Le mot français 'temps' se traduit en anglais par *time* lorsqu'il est question du temps qui passe, et par *weather* lorsqu'il s'agit du temps qu'il fait. Le verbe *can* anglais ne fonctionne pas de la même manière que le verbe français 'pouvoir'. Si *I can help you* se traduit par « je peux vous aider », *I can swim* se traduit par « je sais nager ». Et inversement, « puis-je ouvrir la fenêtre ? » se traduira plutôt par *may I open the window ?* Ces exemples montrent qu'il est inapproprié de vouloir toujours traduire un même mot anglais par un même mot français et inversement. De même pour l'hébreu et le grec. Ainsi, vouloir toujours traduire, autant que possible, le même mot hébreu ou grec par le même mot français donne lieu à des expressions qui ne sont pas françaises. Par exemple, la

BC traduit, en Éphésiens 6.5 : « obéissez à vos maîtres selon la chair », ce qui n'est pas du français, tandis que la BS traduit : « obéissez à votre maître terrestre », ce qui est exactement le sens, exprimé en bon français.

Un même auteur peut utiliser un même terme dans deux sens différents, et parfois au sein d'une même unité discursive, ou dans deux passages proches l'un de l'autre. En grec, le même terme peut prendre tantôt le sens d'épreuve, tantôt celui de tentation. En fonction du contexte de chacun de ces deux passages, la BS et la BFC rendent le terme par épreuve en Jacques 1.2-3, et par tentation en Jacques 1.12-14 ou 13-14 (on peut légitimement hésiter pour le v. 12). Mais dans la NFC, qui est une révision de la BFC, le mot est rendu par « épreuve » dans tous ces versets, ce qui donne, au verset 13 : « Dieu n'éprouve personne ». Or c'est contraire aux faits : Dieu ne tente personne, mais il a bien éprouvé Abraham lorsqu'il lui a demandé d'offrir Isaac en sacrifice ! La NFC apporte à la BFC certains changements heureux. Mais dans bien des cas, elle revient à une traduction à équivalence formelle. Du coup, la NFC, révision d'une traduction à équivalence dynamique, paraît une traduction hybride. En outre, alors que la BFC respectait généralement les principes de la linguistique générale, dans la NFC, certains nouveaux choix de traduction, ainsi que des explications fournies dans diverses notes de bas de pages sur des mots du texte ou diverses entrées du glossaire vont à l'encontre des observations de la linguistique générale quant au fonctionnement du langage.

### **Critiques adressées aux traductions à équivalence dynamique**

On a parfois reproché à la BS de prendre trop de libertés par rapport au texte biblique. Reconnaissons-le : la première édition de la BS (1991) prêtait le flanc à cette critique. Les révisions de 2000 et surtout celle de 2015 se sont efforcées de remédier à ce problème, en produisant une traduction plus rigoureuse, tout en conservant son caractère d'équivalence dynamique.

Il a été dit plus haut qu'on peut toujours traduire le sens d'un texte dans n'importe quelle langue. Évidemment, cela suppose que l'on connaisse ce sens : or la Bible présente cette difficulté particulière qu'il arrive qu'une incertitude pèse sur le sens de tel mot, de telle expression, voire de telle phrase. On hésite alors entre plusieurs options d'interprétation. Dans une traduction à équivalence formelle, on va se contenter de reproduire la forme de l'expression ou de l'énoncé en hébreu ou en grec, ce qui va souvent donner une traduction ambiguë. Dans une traduction à équivalence dynamique, on va opter pour l'une des options et la rendre en français clair. Il est souvent reproché aux traductions à équivalence dynamique d'imposer dans ce cas aux lecteurs leur propre choix d'interprétation, et il est allégué qu'une traduction littérale présenterait l'avantage de laisser au lecteur le choix de comprendre l'expression ou l'énoncé par lui-même.

En réalité, cet avantage supposé des traductions à équivalence formelle est souvent illusoire. Une traduction littérale en français dans ce cas n'offre pas nécessairement les mêmes options de significations que le texte hébreu ou grec. Souvent, elle est susceptible de suggérer l'une ou l'autre signification qui n'est pas permise par le texte hébreu ou grec. Voire, elle peut laisser toute latitude à l'imagination du lecteur pour inventer des sens que le texte hébreu ou grec ne permet pas. Nous en donnons ci-après quelques exemples. En fait, si le lecteur d'une traduction à équivalence dynamique est tributaire du choix des traducteurs, le lecteur d'une traduction à équivalence formelle est tributaire du choix de l'enseignant ou du prédicateur qui va lui expliquer le texte. Le lecteur est donc toujours tributaire de quelqu'un, que ce soit les traducteurs ou les enseignants. Une traduction littérale n'est utile dans ce cas qu'au lecteur qui connaît l'hébreu ou le grec, qui va pouvoir

deviner quelle est la forme d'expression dans cette langue et qui saura quelles en sont les différentes options de signification. Sauf qu'il ne suffit pas de connaître les langues bibliques pour être exempt d'idées fausses sur le fonctionnement du langage et tirer de fausses conclusions à partir de l'hébreu ou du grec, comme cela arrive souvent.

En outre, les traductions à équivalence formelle sont parfois obligées elles-mêmes de faire un choix entre plusieurs options. Ainsi, en Romains 3.22, 26, plusieurs traduisent « la foi en Jésus », la NBS « la foi de Jésus », et on pourrait aussi traduire « la fidélité de Jésus ».

Une traduction à équivalence dynamique peut en fait remédier au problème en indiquant en note, et toujours en français clair, d'autres options de traduction que celles qui ont été retenues dans le texte. Signalons à cet égard que l'édition de la BS de 2015 a ajouté bon nombre de notes de ce type. En outre, les notes de la BS utilisent diverses expressions pour indiquer le degré de probabilité des options différentes de celles qui ont été retenues dans le texte. Ainsi, *autre traduction* introduit une option plausible, de sorte que l'on peut légitimement hésiter entre celle-ci et celle qui a été retenue dans le texte. Puis, *certaines traduisent* introduit une option dont le degré de probabilité est bien moindre que celle qui a été retenue dans le texte. Enfin, *d'autres comprennent* introduit une option qui est parfois proposée, mais dont les traducteurs jugent qu'elle n'est pas recevable.

On a aussi reproché à la BS la traduction de certains mots ou expressions, comme par exemple le mot souvent traduit par « repentance ». On trouvera dans la même rubrique de ce blog plusieurs articles expliquant et justifiant un certain nombre de choix de traduction, et notamment un sur le terme que nous venons de mentionner.

### **Problèmes posés par les traductions à équivalence formelle**

En revanche, les traductions littérales laissent parfois les lecteurs sur une idée trop vague du sens, et elles sont même susceptibles d'induire les lecteurs en erreur de diverses manières. Une traduction littérale de l'expression anglaise *Let's go* serait : « laissons-nous aller », ce qui n'est pas du tout le sens. Il faut bien plutôt traduire : « Allons-y ».

Une de mes étudiantes m'a une fois indiqué qu'elle préférerait une traduction littérale à la BS, parce qu'une traduction littérale a un air ésotérique. On donne alors au lecteur une impression fautive, car les textes hébreux ou grecs, tels qu'ils étaient lus par les lecteurs contemporains de leur auteur, n'avaient pas cet air ésotérique.

Lorsque je demande à un groupe de chrétiens habitués à lire la Bible ce que signifie l'expression 'chercher l'Eternel', j'obtiens rarement une réponse. Lorsque ces personnes lisent des textes dans lesquels figure cette expression, elles ont l'impression de comprendre, mais, en fait, elles n'ont qu'une idée du sens qui demeure floue, très vague, alors que ce n'était sans doute pas le cas pour les premiers lecteurs. La BS explicite le sens de cette expression qui varie suivant les contextes (elle la traduit par exemple par : « se tourner vers l'Eternel » en Ps 27.8 ; La 3.25, « s'adresser au Seigneur » en Ps 77.3, « revenir à l'Eternel » en És 9.12).

Encore récemment, une personne, se fondant sur une traduction littérale de Romains 8.7, « les tendances de la chair sont ennemies de Dieu, parce que la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu et en est incapable », m'a soutenu que Paul enseignait que c'est notre corps qui fait de nous des pécheurs et nous empêche de nous soumettre à Dieu. Or c'est un contresens.

La NBS traduit, en 1 Corinthiens 15.3-4 : « le Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures. Il a été enseveli, il s'est réveillé le troisième jour, selon les Écritures. »

Un lecteur français est susceptible de trouver étrange l'expression « il s'est réveillé » et de se demander pourquoi Paul a écrit cela plutôt que « il est ressuscité », et quelle nuance particulière l'apôtre a voulu ainsi signifier. En réalité, si Paul utilise un verbe signifiant ordinairement « se réveiller », c'est parce qu'il n'existe pas en grec de verbe spécifique ayant le sens de ressusciter. Le fait que le français possède le verbe 'ressusciter', en plus du verbe 'se réveiller', donne au lecteur français de la NBS une fausse impression que n'avaient pas les lecteurs du temps de Paul. Un aspect de la théorie linguistique élaborée par F. de Saussure implique que ce choix de traduction de la NBS est peu judicieux, comme nous l'avons exposé par ailleurs<sup>1</sup>.

Plus problématique. Sur la base de l'existence, dans les traductions à équivalence formelle, de deux expressions, « résurrection d'entre les morts » et « résurrection des morts », beaucoup déduisent qu'elles désigneraient deux événements distincts et séparés dans le temps, la première, la résurrection d'une partie de l'humanité seulement, la seconde une résurrection générale, survenant plus tard, et concernant le reste entier de l'humanité. Nous montrons dans l'article « Résurrection et ressusciter » qui figure dans cette même rubrique de ce blog, que cette déduction est injustifiée et erronée.

En Jean 1.3, les traductions à équivalence formelle portent : « tout a été fait par elle » où « elle » désigne la Parole, c'est-à-dire ici le Fils de Dieu. Le lecteur français prend naturellement le mot « par » comme introduisant le complément d'agent, et il comprend que la Parole a tout fait. Or ce n'est pas le sens de la préposition grecque employée dans ce texte. Le sens est bien plutôt : « tout a été fait par la médiation de la Parole », celui qui a fait toutes choses étant alors Dieu le Père. Les traducteurs de la BS ont jugé que l'expression « par la médiation de » risquait de ne pas être comprise. C'est pourquoi ils ont opté pour une traduction plus explicite : « Dieu a tout créé par lui » ou « lui » désigne celui qui est la Parole de Dieu. Cette traduction, formulée différemment du texte grec, rend très fidèlement le sens de ce texte. C'était déjà la traduction adoptée dans la BFC. On peut déplorer que la NFC ait adopté ici la traduction à équivalence formelle qui induit en erreur. Le même problème de traduction se pose en Colossiens 1.16 (voir l'exposé plus développé dans l'article de ce blog portant sur ces deux textes).

### **Une particularité de la BS concernant les textes en langage poétique**

L'Ancien Testament surtout comporte des textes rédigés en poésie, selon les règles de la poésie sémitique. Il s'agit essentiellement des Psaumes, du Cantique des cantiques, et d'une grande partie des livres de Job et des prophètes. Pour la traduction de ces textes dans la BS, on a opté pour une forme poétique, à savoir des vers libres rythmés. Cela consiste en une régularité rythmique, avec des vers comportant tous pour un même texte un nombre de pieds pair, et, dans certains psaumes, un nombre de pieds impair.

Pour ces textes, chaque ligne correspond à un vers de l'hébreu. Mais comme les vers français ne peuvent pas correspondre à ceux de l'hébreu, on a souvent plusieurs vers français rythmés sur une même ligne. Les vers français sont alors séparés par un trait vertical. Ce double système permet à la fois de voir la versification du texte hébreu, et celle du texte français.

Lorsqu'un texte poétique de la BS est lu en respectant le rythme (ce qui implique par exemple de tenir compte des e qui se prononcent et des e muets), la régularité produit son effet.

---

<sup>1</sup> Dans notre *Les sciences du langage et l'étude de la Bible*, p. 37-41.

Pour illustrer ce point, nous présenterons deux exemples.

Ésaïe 54.1 :

Pousse des cris de joie, | toi qui étais stérile,  
 toi qui n'enfantais pas !  
 Éclate en chants joyeux, | crie d'allégresse,  
 toi qui n'as pas connu | les douleurs de l'enfantement !

L'hébreu se compose de quatre vers, correspondant aux quatre lignes ci-dessus.

Le français se compose de sept vers présentant un rythme pair :

Pousse des cris de joie : vers de 6 pieds  
 toi qui étais stérile : vers de 6 pieds  
 toi qui n'enfantais pas ! : vers de 6 pieds  
 Éclate en chants joyeux : vers de 6 pieds  
 crie d'allégresse : vers de 4 pieds  
 toi qui n'as pas connu : vers de 6 pieds  
 les douleurs de l'enfantement ! : vers de 8 pieds

Psaume 56.2-3

Aie pitié de moi, ô Dieu, | car on me harcèle.  
 À longueur de jour, | on m'assaille, | on me persécute.  
 Oui, mes adversaires, | à longueur de jour, | me harcèlent !  
 Car ils sont nombreux | ceux qui me combattent | avec arrogance.

L'hébreu se compose de quatre vers, correspondant aux quatre lignes ci-dessus.

Le français se compose de onze vers présentant un rythme impair :

Aie pitié de moi, ô Dieu : vers de 7 pieds  
 car on me harcèle : vers de 5 pieds  
 À longueur de jour : vers de 5 pieds  
 on m'assaille : vers de 3 pieds  
 on me persécute. : vers de 5 pieds  
 Oui, mes adversaires : vers de 5 pieds  
 à longueur de jour : vers de 5 pieds  
 me harcèlent ! : vers de 3 pieds  
 Car ils sont nombreux : vers de 5 pieds  
 ceux qui me combattent : vers de 5 pieds  
 avec arrogance. : vers de 5 pieds